

Zaventem, 27 janvier 2016.

Communiqué de presse

***Préavis de grève du SLFP Police pour cause
d'irrespect du Cabinet Justice vis-à-vis des
policiers ...***

Entre les deux Fêtes, le ministre de la Justice a pris des engagements très clairs à l'égard la demande du SLFP Police de garantir l'anonymat des policiers en des circonstances précises.

La demande du SLFP Police portait sur deux volets : l'anonymat des policiers concernés par une enquête sur la grande criminalité ; l'anonymat des policiers-victimes ou en cas de fausse plainte. **Les Cabinets qui se sont succédé sont informés de ce dossier depuis plus de deux ans.**

Le ministre Geens a confirmé la publication sous peu de sa réponse au premier volet. **Concernant le deuxième volet** : il s'est engagé à consulter les Procureurs généraux et de rendre compte (avec une proposition) avant la fin janvier.

Aujourd'hui, nous apprenons en réunion en Comité de négociation des services de police au cours duquel son représentant aurait dû nous informer de la rencontre avec les PG's : qu'il n'y a pas de représentant de M. Geens présent ; qu'il n'y a rien à nous dire car ... il n'y a pas de problème selon le conseiller Justice chargé du dossier.

Et d'avoir le culot de nous demander d'amener la documentation nécessaire pour démontrer le besoin d'une mesure car lui, le conseiller, n'a pas le temps de creuser la question ...

Nous devons constater qu'au sein du Cabinet, il n'y a aucun respect des policiers.

Le SLFP Police – pour obtenir ce qu'il veut et qui est légitime (la garantie d'anonymat du policier-victime ou en cas de fausse plainte) – va donc devoir déposer un préavis de grève !

Vincent **Gilles**
Président National
+32475304864

Vincent **Houssin**
Vice-président national
+32485184952

